

Le PS hérissé la droite avec ses primes liées au revenu

Assurance maladie Les socialistes veulent faire payer un supplément aux plus aisés.

Le Parti socialiste a lancé son initiative fédérale pour des primes d'assurance-maladie liées au revenu. Considérant que le système actuel est «peu solidaire», le PS promet de renforcer le pouvoir d'achat grâce à une répartition «plus équitable» des coûts. Le texte prévoit que les assurés les plus riches (environ 15%) paient davantage tandis que les 85% restants bénéficient d'une réduction. Et l'assurance de base serait gratuite jusqu'à l'âge de 18 ans.

Avec ce nouveau système, le PS affirme qu'une personne seule gagnant 60'000 francs «aurait un allègement pouvant atteindre 2400 francs par an». Quant au supplément pour les personnes les plus fortunées, il est qualifié de «modéré».

Invité de notre rédaction fin septembre, le conseiller aux États Baptiste Hurni (PS/NE) défendait cette initiative qui s'attaque à la répartition des coûts plutôt qu'aux coûts eux-mêmes: «Le système actuel est une injustice sociale, donc il faut répartir la facture différemment. Ce qui ne veut pas dire qu'il ne faut rien faire d'autre.»

Les Verts, favorables à la suppression des primes par tête, applaudissent. «Nous n'avons pas les ressources pour lancer une telle initiative donc nous nous réjouissons que le PS puisse reprendre cette revendication, salue la conseillère nationale vaudoise Léonore Porchet. Il faut que la thématique passe devant le peuple puisque le parlement refuse de bouger. Et comme cela prendra plusieurs années, nous continuons à réclamer un moratoire sur la hausse des primes.»

«Initiative Robin des Bois»

Au Centre, le raisonnement de la gauche ne passe pas. «Pour nous, c'est un *no go*. Nous ne voulons pas d'une «initiative Robin des Bois», prévient le conseiller national valaisan Benjamin Roduit. Les plus riches assument déjà une bonne partie des coûts de la santé à travers l'impôt puisque les Cantons prennent en charge 55% des prestations hospitalières. En refusant l'initiative 10%, le peuple a montré qu'il ne voulait pas faire payer la collectivité. C'était un signal clair: la répartition entre ce qui est payé par les impôts et ce que les citoyens paient de leur poche est correcte.»

«Une fois de plus, le PS veut alourdir la facture de ceux qui paient déjà beaucoup, appuie le conseiller national Cyril Aellen (PLR/GE). Personnellement, j'aimerais bien savoir quelles seront les conséquences financières pour le couple d'enseignants genevois qui gagnent 150'000 francs avec deux enfants majeurs? Et pour le jeune cadre célibataire de l'administration? Pour l'instant, c'est très flou.»

Selon l'élu, des primes liées au revenu n'auraient qu'un effet restreint sur le pouvoir d'achat. «Les bénéficiaires d'une telle initiative seraient les personnes qui touchent déjà des subventions fédérales ou cantonales. Si le montant de la prime baisse, c'est le montant de la subvention qui diminuera. Ce sera un coup d'épée dans l'eau pour les plus modestes et un coup de fusil pour les salariés les plus aisés.»

À l'UDC, le conseiller national genevois Thomas Bläsi considère aussi que l'abolition de la prime par tête n'est pas la priorité. Son combat? Les rétrocessions octroyées dans le cadre de l'assurance de base. Ces rabais entre acteurs de la santé remboursés par la LAMal doivent normalement revenir aux assurés. L'OFSP mène l'enquête pour s'assurer que c'est le cas. Des dizaines de milliards de francs seraient en jeu.

Contrôler le système actuel

«Avant de vouloir tout bouleverser, contrôlons que le système actuel fonctionne correctement et, si ce n'est pas le cas, apportons des mesures correctives, défend celui qui est aussi pharmacien. Rien ne sert de répartir la facture différemment si les montants que nous payons sont abusifs. L'OFSP rendra son rapport dans cinq ou six mois, ce sera une bonne base pour discuter de qui paie quoi.»

Surtout, rappelle Benjamin Roduit, la réforme du financement du système de santé (EFAS) doit entrer en vigueur en 2028. «C'est un changement majeur et il doit intervenir dans deux ans. On aurait au pire à subir encore deux hausses de primes. EFAS contient des mesures fortes et nous devrions nous concentrer sur sa mise en œuvre plutôt que de nous disperser.»

Romaric Haddou